



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

CAP catégorie A Commission Administrative Paritaire

Revendications catégorielles ASS

En complément de sa profession de foi, la CFDT souhaite vous présenter ses principales revendications à destination des agents du corps des Assistant(e)s de Service Social.

Le passage à la catégorie A : une avancée incontestable, mais une réforme à achever !

L'accès à la catégorie A a incontestablement permis une revalorisation des rémunérations venant reconnaître les compétences et l'engagement professionnel des personnels. Cela a donné une plus grande légitimité et une meilleure visibilité, vis-à-vis des chefs de service.

Pour autant, il est nécessaire de finaliser la réforme statutaire en organisant l'examen professionnel permettant l'avancement au 2^{ème} grade (d'autres ministères l'ont déjà fait), une nécessité avant les départs en retraite et de mettre en place l'accès au 3^{ème} grade.

Par ailleurs, la CFDT revendique la non-obligation de mobilité pour l'accès au grade de Conseiller technique de service social, comme pour les autres ministères.

La CFDT demandera l'ouverture rapide d'un dialogue social sur ces suites.

Par ailleurs, la CFDT restera vigilante sur les revalorisations indemnitaires et les règles de gestion du RIFSEEP, l'effectif limité du corps pouvant conduire l'administration à un peu l'oublier ...

Les missions : préserver la mission service social de travail dans toutes ses dimensions.

C'est un rôle important qui doit être maintenu.

L'administration doit anticiper des évolutions prévisibles de nouveau transfert d'effectifs induits par la loi 3DS, à commencer par les DIR.

Pour la CFDT, l'administration ne pourra pas s'exonérer de nouveaux recrutements par des agents titulaires car les besoins des services vont s'intensifier et il importe de remplacer les personnels qui partiront en retraite, en raison des profils d'âge.

Le maintien des missions de service social autour des DREAL en services déconcentrés est une nécessité.

La CFDT s'engage aussi sur ces sujets à engager un dialogue social soutenu avec l'administration.

Vous avez toujours et largement fait confiance à la CFDT pour vous défendre et porter dans un cadre négocié vos attentes : nous vous en remercions.

Entre le 1^{er} et le 8 décembre, votez et faites voter pour les listes CFDT !

Important : si vous n'avez pas reçu vos identifiants et votre mot de passe, vous devez vous connecter contacter, très vite, sur le site de Néovote, afin de faire un ticket pour les obtenir.

